

Maisons-Alfort, le 15 mars 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de renouvellement de l'autorisation transitoire
de mise sur le marché du produit biocide
DIVERFOAM CL 650, AMM n°9700487

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société JOHNSON DIVERSEY de demande de renouvellement de l'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le produit **DIVERFOAM CL 650 (AMM n°9700487)**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le renouvellement de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit DIVERFOAM CL 650.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit DIVERFOAM CL 650 est un biocide de type 4 composé de 6,75% d'hypochlorite de sodium se présentant sous la forme d'un liquide concentré soluble.

L'hypochlorite de sodium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	hypochlorite de sodium
N°CAS :	7681-52-9
Type de produit :	4

CONSIDERANT

Que les courriers du 7 octobre 2011 et 27 janvier 2012 exigeant les pièces ci-dessous sont demeurés à ce jour sans réponse :

- Le formulaire de demande administrative (Cerfa 11906*02) complété;
- Le formulaire de composition intégrale (Cerfa 11908*02) complété;
- L'attestation de fourniture de la substance active
- L'attestation d'approvisionnement de la substance active
- L'étiquette corrigée
- L'essai complémentaire de bactéricidie suivant le test EN 13697

Considérant les éléments disponibles à ce jour ;

L'Anses émet un avis défavorable au renouvellement de l'autorisation transitoire de mise sur le marché, n°20080065, du produit DIVERFOAM CL 650, détenu par la société JOHNSON DIVERSEY.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : Renouvellement, hypochlorite de sodium, TP4